

# Circuit de la Biche - 97B

Val d'Amour - Ounans



La rivière de la Loue (© Anne Mathie/Jura Tourisme)



***Ce parcours familial, part à la découverte de la basse vallée de la Loue et de ses « mortes », anciens bras de rivière aux atmosphères typiques.***

***Suivre le balisage n°97 bleu***

## Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 19.5 km

Dénivelé positif : 214 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades

# Itinéraire

**Départ** : Ounans

**Arrivée** : Ounans

**Balisage** : ➤ Boucle VTT

**Communes** : 1. Ounans

2. Chamblay

3. Écleux

4. Saint-Cyr-Montmalin

5. Villeneuve-d'Aval

## Profil altimétrique



Altitude min 218 m Altitude max 282 m

Alternant des passages en forêt, au bord de l'eau ou au milieu des champs, la balade dévoile aussi un riche patrimoine historique et bâti, dont notamment le château de Clairvans et les vestiges d'un port de flottage de bois utilisé par les radeliers de la Loue jusqu'en 1901.

A quelques kilomètres de ce parcours, une étape s'impose à Arc-et-Senans et sa célèbre Saline Royale inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

## **Recommandations**

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Prendre la D1083 en direction de Sellière / Poligny. Ensuite prendre la D42 en direction de Aumont puis Ounans.

Parking conseillé

Parking en face de la Mairie de Ounans